

cesser les pourparlers qu'elle menait ces derniers jours avec l'Alberta. Je crois que c'est maintenant chose faite.

Enfin, en ce qui concerne le Nouveau-Brunswick, le député a raison de dire que nous négocions depuis longtemps avec cette province et que nous espérons toujours conclure avec elle un marché concernant le Candu III.

* * *

L'ÉNERGIE

M. Ross Harvey (Edmonton-Est): Monsieur le Président, je voudrais poser une question au ministre du Commerce extérieur.

Comme le ministre le sait, hier, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a ouvert toute l'importante industrie énergétique du Canada aux acquisitions et aux prises de contrôle par les Américains. En même temps, le secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie déclarait que cela n'avait rien à voir avec l'accord de libre-échange nord-américain.

Ce gouvernement a cédé un des derniers leviers de commande que possédait le Canada sur sa propre industrie énergétique et il n'a rien obtenu en retour pour ce cadeau extraordinaire. Qu'entend-il donner d'autre dans cette incroyable vente au rabais du Canada, le bois d'oeuvre, l'eau, l'assurance-maladie, le Nord?

L'hon. Michael Wilson (ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, pourquoi pas le député d'Edmonton-Est?

Des voix: Bravo!

Une voix: Ils n'en voudraient pas.

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Monsieur le Président, j'ai répondu à cette question hier, mais je le ferai encore.

La décision annoncée hier par le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources se rapporte à la situation particulière dans laquelle se trouve l'industrie énergétique. Le député est au courant de cette situation ou du moins il devrait l'être. À cause des règles actuellement en place, la propriété étrangère se trouve plus limitée dans le secteur pétrolier que dans les autres secteurs. La nouvelle mesure aura pour effet de placer le secteur du pétrole et du gaz sur le même pied que les autres secteurs, tels que le secteur de la fabrication.

Si le député avait été présent à la Chambre hier, il aurait entendu mes observations sur le lien entre cette mesure et l'ALENA. D'après moi, rien ne permet de penser qu'elle aurait pu représenter quelque atout dans les négociations, comme le laisse entendre mon collègue.

Questions orales

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

M. Maurizio Bevilacqua (York-Nord): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre du Commerce extérieur.

Au sujet des programmes d'adaptation prévus dans le cadre de l'Accord de libre-échange, le premier ministre a déclaré: «Nous allons nous assurer que des programmes novateurs et généreux d'adaptation et de recyclage seront mis en oeuvre au besoin.»

Étant donné que le Canada est maintenant sur le point de signer un important accord commercial avec les États-Unis et le Mexique, le ministre est-il prêt à présenter immédiatement à la Chambre les programmes d'adaptation qui ont été promis durant la dernière campagne électorale au niveau fédéral?

L'hon. Michael Wilson (ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, je suis persuadé que mon collègue sait que, pour donner suite aux observations du premier ministre, on a créé une commission dirigée par Jean de Grandpré qui a été chargée d'examiner les programmes d'adaptation du gouvernement fédéral et de faire des recommandations à ce sujet. Il y avait des représentants du patronat et des syndicats à cette commission. Une de ses principales recommandations a été d'accroître les crédits consacrés aux programmes de formation afin qu'il soit plus facile pour les gens de se réorienter.

Comme je l'ai dit en réponse à son collègue, c'est ce que nous faisons. Nous avons affecté 750 millions de dollars de plus. Ces programmes auraient été offerts plus rapidement si son parti n'avait pas retardé l'adoption de ce projet de loi pendant une année complète.

M. le Président: Je vais donner la parole au député dans un instant. Il y a peut-être plusieurs rappels au Règlement. Je sais que l'honorable leader parlementaire de l'opposition officielle souhaite soulever une question et je vais donc l'écouter puis j'écouterai le député de York-Sud—Weston.

Je voudrais annoncer ce qui suit. Étant donné que c'est aujourd'hui le dernier jour désigné de la période consacrée aux crédits qui se termine le 26 mars 1992, la Chambre va suivre la procédure habituelle qui consiste à examiner les projets de loi de crédits et à se prononcer ensuite.

Étant donné la procédure suivie récemment, les députés sont-ils d'accord pour que ces projets de loi soient distribués maintenant?